



Séance publique

AFFAIRES GÉNÉRALES > Secrétariat et Personnel

Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente.

Objet n°2 : Approbation par la tutelle des modifications apportées au statut pécuniaire du personnel communal non-enseignant - Chèque repas - Information

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'arrêté du SPW approuvant les modifications apportées au statut administratif du personnel communal non-enseignant voté par le Conseil communal en date du 19 décembre 2022.

Objet n°3 : Approbation par la tutelle des modifications apportées au statut pécuniaire du personnel communal non-enseignant - Télétravail - Information

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance du courrier du SPW informant que le dossier relatif aux modifications apportées au statut administratif du personnel communal non-enseignant voté par le Conseil communal en date du 19 décembre 2022, est devenu exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 17 février 2023.

Objet n°4 : Mandataires communaux - Rapport de rémunération 2023 - Exercice comptable 2022

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le rapport de rémunération 2023 pour l'exercice 2022.

FINANCES > MARCHÉS PUBLICS

Objet n°5 : Eclairage public - Convention avec CENEO - Approbation

Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal, en sa séance du 22 février 2023, décidant de marquer son accord sur la convention avec CENEO pour le financement à 0% de la part communale qui s'élève à 34.566,80 € dans le cadre du remplacement de 182 luminaires.

CADRE DE VIE > SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL (S.T.C.)

Objet n°6 : Mobilité - Règlement Complémentaire de Police - Abrogation - Suppression de zone d'évitement suite à l'implantation d'un Dispositif Radar - Rue Saint Roch (Vellereille-les-Brayeux)

Il est proposé au Conseil communal d'abroger la décision du Conseil communal du 29 avril 2004 décidant la mise en place de zones d'évitement et le placement de la signalisation ad-hoc via la pose de panneaux A7c, B19 et B21 pour les zones sises en face des habitations n°46 et 47.



AFFAIRES GÉNÉRALES > Secrétariat

Objet n°7 : Implantation scolaire communale de Fauroeux - Proposition nouvelle dénomination "Ecole fondamentale Madame Lucille"

Il est proposé au Conseil communal de marquer son accord sur la nouvelle dénomination de l'implantation scolaire de Fauroeux en "Ecole fondamentale Madame Lucille".

FINANCES > MARCHÉS PUBLICS

Objet n°8 : Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement de la place communale d'Estinnes-au-Val (cœur de village 2022-2026) - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2023-008 et le montant estimé du marché "Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement de la place communale d'Estinnes-au-Val (cœur de village 2022-2026)", établis par le Service Finances.

Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 75.000,00 € TVAC.

Il est proposé au Conseil communal de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

AFFAIRES SOCIALES > ACCUEIL TEMPS LIBRE (A.T.L.)

Objet n°9 : Plan de cohésion sociale 2020-2025 – Rapports d'activités et financiers 2022

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le rapport d'activités 2022 et le rapport financier 2022.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Objet n°10 : Commission locale pour l'énergie – Rapport d'activités 2022 - Information

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance du rapport d'activités 2022 de la Commission Locale d'Energie approuvé par le Conseil de l'action sociale en sa séance du 28 février 2023.

